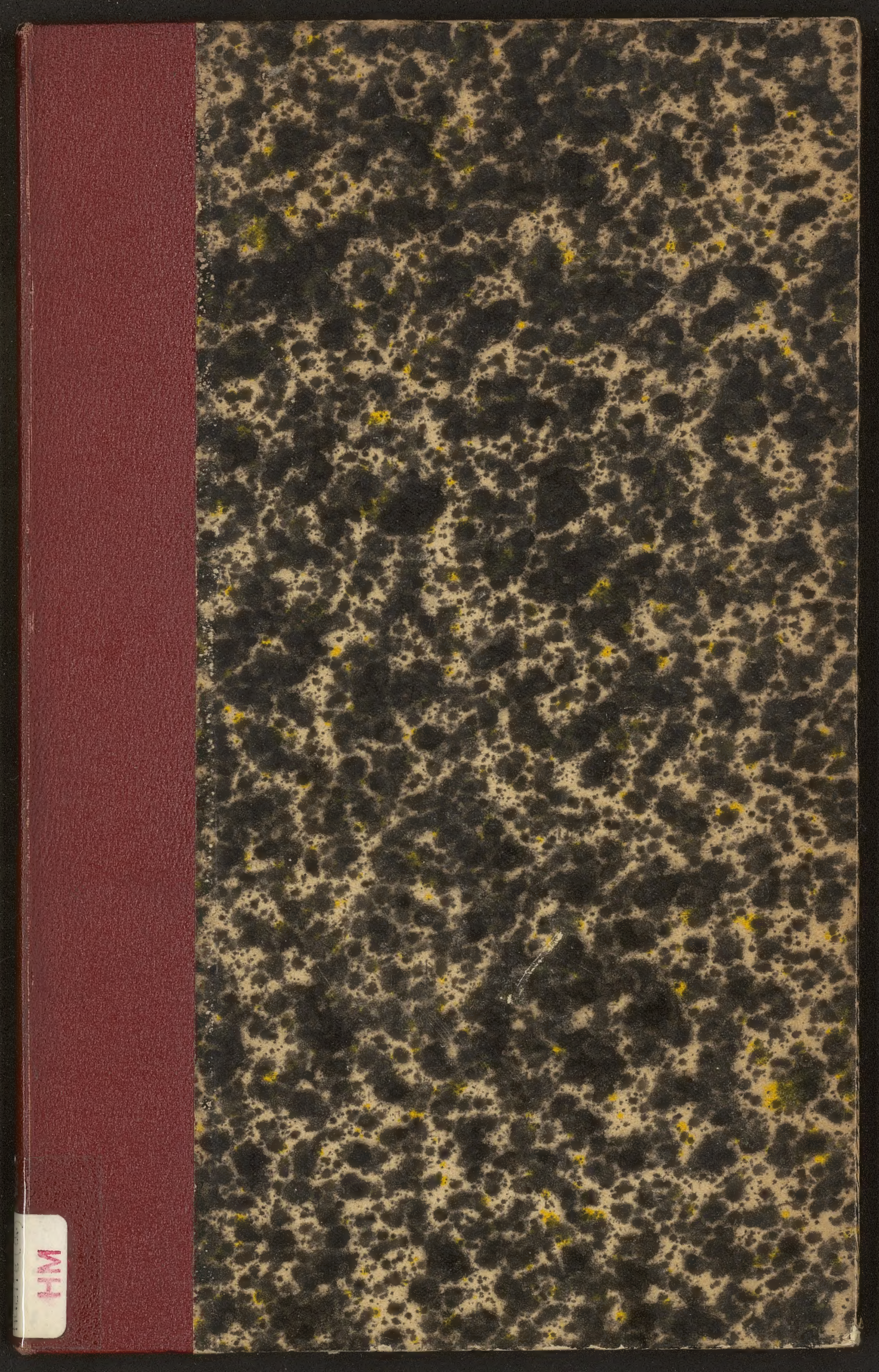
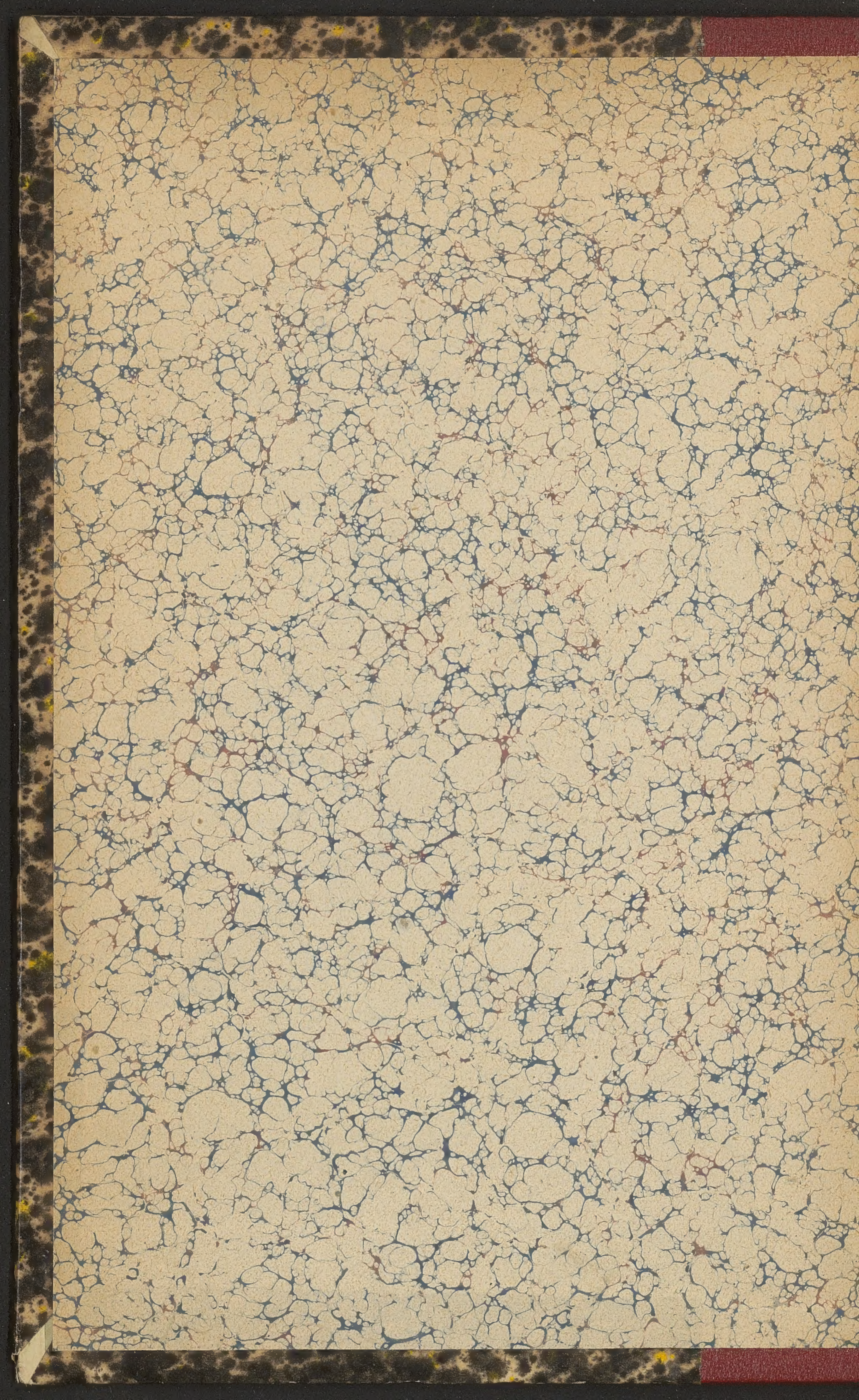
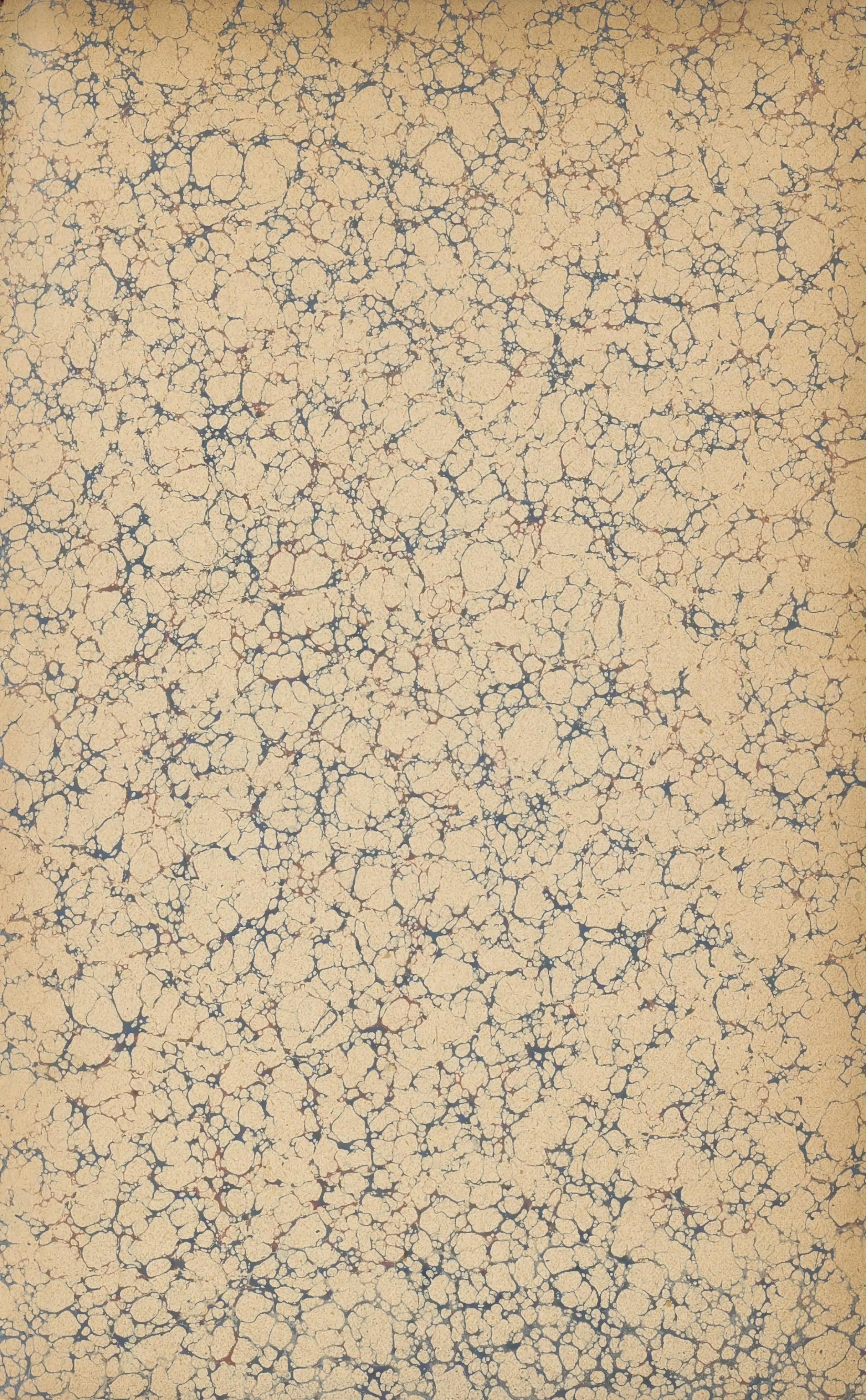

HM





ICE

NOTICE

SUR

LE DOCTEUR CHARLES HUETTE

IMP. GEORGES JACOB, — ORLÉANS.

NOTICE

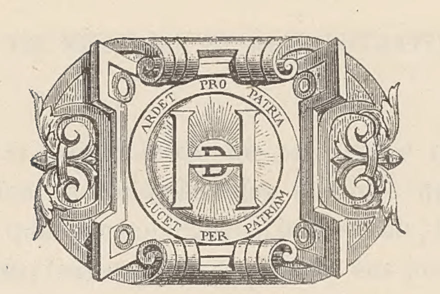
SUR LE DOCTEUR

CHARLES HUETTE

DE MONTARGIS

Par le baron DE GIRARDOT





ORLÉANS

H. HERLUISON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

17, RUE JEANNE-D'ARC, 17

—

1882



CHARLES HUETTE

I

SA VIE MÉDICALE ET ADMINISTRATIVE

Il est juste et profitable de ne pas laisser s'effacer trop promptement la mémoire des hommes qui ont su se rendre utiles, que leur intelligence, leur savoir, leurs talents, leur dévoûment, leur caractère, ont mis aux premiers rangs parmi leurs concitoyens. Tous ces titres au souvenir, le docteur Charles Huette les a eus à un degré élevé. Et lorsque sa carrière vient de se terminer d'une manière si prématurée, un de ses anciens amis demande à rappeler ici ce qu'était l'homme de bien qui vient de descendre dans la tombe, ce qu'il a fait.

Charles Huette est né à Montargis le 1er mars 1820. Il est mort le 29 juin 1881, à la porte de sa ville natale, dans sa maison de campagne de la Fontaine, commune d'Amilly, au

moment où il venait de renoncer à l'exercice de la médecine et se remettait, avec une juvénile ardeur, à ses études scientifiques et à la culture des beaux-arts.

Élève de l'École de médecine de Paris, Huette avait concouru vers 1844 à l'internat des hôpitaux, et y fut admis avec éclat.

Il fit son service à l'hôpital Necker, à la Salpêtrière, à la Charité, à la Clinique. Partout il sut se faire des amis de ses maîtres ; leur correspondance en fait foi, et de suite il fut apprécié par eux comme un collaborateur actif, intelligent, zélé pour tous leurs travaux. Je pourrais citer bon nombre de lettres lui demandant des préparations de la nature la plus délicate.

Huette s'était lié au collége Louis-le-Grand avec M. Lasègue ; leur intimité se consolida quand ils furent étudiants ensemble. Ce fut chez son ami qu'il connut Claude Bernard, leur aîné ; celui-ci, qui n'était pas encore docteur, était très-peu fortuné. Habile anatomiste, il avait accepté l'emploi de préparateur d'anatomie pour la grande publication iconographique dirigée par MM. Bourgery et Jacob. C. Bernard avait à ce titre une salle de dissection à lui, disposait de matériaux suffisants et pouvait offrir à un élève de grandes facilités.

Huette devint l'aide ou plutôt l'assistant de Claude Bernard, collaborant pour sa part à la publication de MM. Bourgery et Jacob, disséquant, faisant des croquis d'anatomie, et surtout apprenant cette science comme peu d'étudiants pouvaient le faire.

Je parlerai plus loin de l'ouvrage important que publièrent ensemble les deux jeunes savants.

Huette se livrait donc à la médecine de recherches, si séduisante pour les esprits sagaces et investigateurs. Je ne puis préciser à quelle époque Magendie lui fit confier l'observation d'un malade qu'il dut conduire en Suisse, en Allemagne, en Belgique. Il n'est point resté de traces écrites de ce voyage, mais un certain nombre de dessins et d'aquarelles.

Le jeune interne ne négligeait aucune occasion de s'instruire ; c'est ainsi qu'il fut nommé le 3 décembre 1847 membre adjoint de la Société anatomique, et le 4 juillet 1850 membre résidant de la Société de médecine pratique de Paris, séante à l'Hôtel-de-Ville (le docteur Fouquier, président).

Vers ce temps, Claude Bernard ayant plus ou moins quitté l'anatomie pour la physiologie, et Bourgery pour Magendie, fut mis en rapport avec le docteur Rayer, physiologiste et très-curieux des choses de la nature ; — à cette époque les physiologistes étaient très-peu nombreux.

Magendie professait cette science nouvelle au collége de France. Claude Bernard et un de ses confrères en faisaient des cours particuliers. Le docteur Rayer eut l'idée de fonder une société savante en dehors de celles qui se vouaient étroitement à la médecine. Charles Huette, malgré sa jeunesse, fut un des associés fondateurs. On se réunit, et, écrit un des rares témoins survivants, le programme et le réglement furent rédigés, Huette tenant la plume, à la fois membre et secrétaire, puis il devint trésorier archiviste : la Société de Biologie était fondée

Parmi les camarades d'étude de Huette, devenus et restés jusqu'au bout ses amis, je citerai encore MM. Broca, Verneuil, Robin.

Tout semblait donc faire présager que Huette allait prendre place dans cette pléiade d'hommes, alors jeunes, voués à la science, qui l'ont poussée si loin au delà de ses anciennes limites, et qui sont arrivés par elle à la fortune, aux honneurs, à la célébrité.

Mais on ne suit pas toujours la route qu'on aurait préféré parcourir : la carrière de Huette fut toute autre que celle qu'il rêvait. Il était fils unique ; sa mère était veuve. Huette voulut se réunir à elle ; la piété filiale lui fit quitter Paris et la science pure. Il vint s'établir à Montargis pour y exercer la médecine, s'y maria, devint père de famille : c'était une vie nouvelle.

En effet, la vie médicale dans une ville d'importance secondaire ne ressemble en rien à la vie médicale à Paris. Elle n'a ni les grands éclats de celle-ci, ni son obscurité, ni ses succès de réputation et de fortune, ni ses luttes si souvent stériles pour arriver à une petite place au soleil.

Dans nos villes restreintes, le savoir du praticien est bientôt mis en relief, quand il est accompagné des qualités du cœur et de l'intelligence. Ce que le médecin y fait de bien, ce qu'il y fait de charitable est vite connu et apprécié.

Dans aucune maison il ne peut rester, comme tant de ses confrères de Paris, un indifférent, appelé le jour de la maladie, traité en étranger, oublié le lendemain. C'est un ami; sa parole consolante, ses encouragements deviennent cette médecine morale qui aide merveilleusement aux prescriptions apprises à l'école. Sa renommée ne s'étend pas très-loin; mais elle est solide, elle est répandue et confirmée par les amitiés et la reconnaissance. Le médecin distingué qui aurait pu végéter longtemps, toujours peut-être, inconnu, dans un quartier de Paris, devient rapidement en province un homme important, considéré, recherché dans la contrée entière, prôné par ses clients.

Il y a là pour le cœur et, disons-le, pour l'amour-propre des satisfactions qui ont leur prix. Huette les a connues à un haut degré. Son esprit très-ouvert, curieux de toutes les études, prompt à saisir le sens des choses, à s'approprier ses lectures, rendait sa conversation très-intéressante, et ses visites étaient un vrai régal pour les familles où il apportait tant de ressources pour l'intelligence, tant de cordialité pour l'affection, et de si savants conseils pour la guérison.

Le médecin de nos villes rencontre de fréquentes occasions de rendre des services publics ou gratuits, ou bien peu rémunérés. Huette ne se refusa à aucun.

Déjà interne de la Charité pendant la terrible bataille des journées de juin 1848, il prêta un concours empressé aux blessés, et plus deux cents reçurent ses soins, ce qui lui

valut une médaille décernée par le gouvernement, et qui porte la mention suivante :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AU CITOYEN HUET (*sic*), ÉLÈVE DE CHIRURGIE
DÉVOUEMENT AUX BLESSÉS, JUIN 1848

Dès lors observateur attentif et soigneux, le jeune interne étudia la forme et les dimensions respectives des trous d'entrée et de sortie des plaies des armes à feu ; il en fit plus tard un mémoire qui sera mentionné plus loin dans cette notice.

Établi à Montargis, Huette y devint médecin de la prison. (Arrêté du 6 juillet 1859.)

Médecin de l'hôpital de la ville, où il rendit tous les services qu'on pouvait attendre de sa science et de son infatigable charité. (Délibération du 27 juin 1859.)

Inspecteur pour la pharmacie de l'arrondissement, institution très-rassurante pour la santé publique, et qu'il sut remplir de manière à mériter les remercîments de l'administration, pour son zèle, sa fermeté.

Médecin des épidémies, fonction toujours fatigante, souvent dangereuse : j'ai vu dans un autre département un de ses confrères, le docteur Bonamy, y trouver la mort. (Arrêté du Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, du 25 février 1854.)

Les services du docteur Huette comme médecin des épidémies, lors du premier choléra, lui firent décerner une médaille d'argent grand module portant en exergue :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS

AU DOCTEUR HUETTE, RÉCOMPENSE, CHOLÉRA, 1854

En transmettant cette médaille au docteur Huette, M. Ballot, maire de Montargis, lui écrivait :

« Je suis heureux de cette circonstance qui me permet de joindre au témoignage de reconnaissance du gouvernement celui de la ville que j'ai l'honneur d'administrer, et en faveur de laquelle vous avez déployé un zèle si digne d'éloges. »

Cette lettre était, elle aussi, une récompense, car le magistrat qui l'écrivait avait acquis, par sa conduite pendant le fléau, le droit de discerner et de louer le courage et le dévoûment.

Témoin de ce cruel épisode de l'histoire de l'arrondissement de Montargis, je voudrais, si je ne craignais de faire des oublis injustes, mentionner tous les dévoûments des confrères du docteur Huette ; mais je ne puis résister au besoin de mentionner leur doyen, retiré alors dans sa ville natale pour y chercher un repos bien gagné après une laborieuse carrière, et qui retrouva dans la chaleur de son cœur et de sa charité toute la verdeur de la jeunesse pour prodiguer pendant cinq mois ses soins gratuits aux malades.

Le Sous-Préfet le signalait en ces termes à la reconnaissance de l'autorité supérieure ; il écrivait au Préfet :

« Mais avant tout je vous demande, avec une conviction profonde que cette distinction est bien méritée, la décoration de la Légion-d'Honneur pour le Maire de Montargis, homme honorable à tant de titres, qui, âgé de près de soixante ans, verrait ainsi couronner une vie généreusement consacrée à soulager les malheureux. M. le docteur Ballot a été pendant de longues années médecin des hospices, de la prison, des épidémies à Gien. Pendant le choléra de 1832, il a rendu les plus grands services à la population.

« Maire de Montargis dans des temps difficiles, fatigué, il voulait se retirer sous le coup d'un grand malheur de famille ; il n'est resté à la mairie que parce que le poste devenait dangereux avec la disette.

« Depuis que le choléra sévit, il a cumulé les fonctions, au début, de Sous-Préfet, de Maire et de médecin, bien que

n'ayant jamais exercé ici, et a visité chaque jour tous les malades avec l'activité d'un jeune praticien, etc. »

C'est dans l'exercice de cette charge de médecin des épidémies que le docteur Huette trouva les éléments des mémoires sur le choléra qui attachent pour toujours son nom à l'histoire de ce fléau, et lui valurent une des grandes récompenses de l'Académie des sciences.

C'est en appliquant la science spéciale qu'il y avait acquise, c'est grâce à l'autorité qui lui donnait son titre qu'il put arrêter à Montargis la diffusion du mal importé à plusieurs reprises par les nourrissons de Paris.

Membre du conseil d'hygiène (on verra plus loin quelle distinction honorifique lui fut attribuée en cette qualité).

Médecin cantonal. M. Dubessey, préfet du Loiret, a été le créateur de l'organisation des institutions de médecine gratuite et de secours à la vieillesse en faveur des indigents de la campagne. C'était en 1850. On n'a plus aujourd'hui à faire connaître et à défendre cette institution, maintenant si répandue et si appréciée.

Huette fut nommé dès la création médecin cantonal pour les communes de Montargis, Amilly, Chalette, Conflans, Mormant, la Chapelle-Saint-Sépulcre, Saint-Maurice-sur-Fessard.

Des médailles sont décernées, quand il y a lieu, aux médecins cantonaux dont les services d'humanité et de dévoûment doivent être particulièrement reconnus par des récompenses honorifiques.

Le Préfet en décerna une au docteur Huette, par décision du 25 août 1856, et lui écrivait : « Je ne doute pas du prix que vous attacherez à cette distinction accordée par l'autorité, et destinée à perpétuer dans votre famille le souvenir du dévoûment avec lequel vous remplissez la mission qui vous est confiée. »

MÉDAILLE DE BRONZE

Ægrotis senibus parvulisque derelictis publicum allevamentum.

Au revers : *Ob scientiam studiumque in cives medici regionales voto senatus provinc. curâq.* J. Dubessey, *præf. Ligeritensis instituti,* M D CCC LI.

A C. HUETTE, MÉDECIN CANTONAL A MONTARGIS
LE DÉPARTEMENT DU LOIRET, M D CCC LVI

A côté de ces titres officiels, scientifiques, il est difficile que nos praticiens, ayant tant de relations et tant d'obligés, ne soient pas appelés souvent par la confiance publique à des postes administratifs et politiques. C'est sans doute là l'explication du nombre important des médecins qui, en tout temps, ont fait partie de nos Conseils généraux et de nos Assemblées législatives.

Huette aimait trop ses études et la vie de famille pour rechercher de si hauts honneurs ; mais il ne put se refuser à concourir à l'administration de sa ville. Il fut Conseiller municipal, puis adjoint de 1860 à 1865. C'était une époque de transformation pour Montargis, qui voyait les lignes de chemin de fer de Paris à Lyon et de Châlons à Orléans se croiser à ses portes. On lira plus loin ce que cette situation inspira à Huette pour l'agrandissement de la ville et pour la création d'un nouveau quartier.

Du reste, rien d'important ne se faisait à Montargis sans que le docteur n'y concourût avec son intelligente activité.

En 1853, lorsque la cordiale amitié qui unissait étroitement le Maire de la ville, M. le docteur Ballot et le Sous-Préfet d'alors, amena la création d'un Musée, Huette fut le collaborateur ardent de ces deux administrateurs. Son zèle fut pour beaucoup dans le succès d'une œuvre qui paraissait irréalisable. On sait ce qu'elle est devenue. Il va sans dire qu'il fut un des administrateurs du Musée.

En même temps fut fondée une société d'émulation pour l'arrondissement : le docteur fut un de ses membres les plus actifs.

Un généreux citoyen avait légué sa fortune pour la création d'une institution destinée à former de bons ouvriers, et que bien peu de villes possèdent : Huette a été un des administrateurs de l'établissement Durzy.

Un autre habitant a eu la généreuse pensée de fonder une maison analogue à Sainte-Périne de Paris : Huette fut un des administrateurs de la fondation Henriet.

Huette fut en outre :

Membre de la commission de statistique du département pour le canton de Montargis (arrêté préfectoral du 14 mars 1853) ;

Membre du bureau d'administration du collége de Montargis (arrêté ministériel du 5 juillet 1876) ;

Délégué par le conseil départemental de l'instruction publique pour les écoles primaires du canton de Montargis.

Enfin Huette fonda la société locale du Loiret, affiliée à l'Association générale des médecins de France.

Des hommes éminents du monde médical, unis par un sentiment de philanthropie, ont institué à Paris une *Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France*.

Cette association a pour but de maintenir, et au besoin de défendre les droits professionnels, et de venir au secours des sociétaires que l'âge, les infirmités, la maladie, des malheurs immérités réduisent à un état de détresse. — Elle cherche à constituer, dans les départements, des associations locales qui s'agrégent à elle. — Des tentatives ont été faites à deux reprises à Orléans pour arriver à ce but ; je n'ai point à dire ici comment elles n'ont pas réussi.

Je mentionnerai seulement que, dès le 20 décembre 1860, le secrétaire général de l'œuvre offrait au docteur Huette, au nom du Conseil général, « la délégation de provoquer et

d'instituer dans le département du Loiret une société locale agrégée à l'Association générale, en se joignant aux médecins d'Orléans. »

Le 21 février 1861, le 21 mars 1862, le docteur Rayer, président de l'œuvre, écrivait encore à Huette pour lui demander d'user de toute son influence pour arriver au but désiré.

Par une lettre non datée, Claude Bernard le pousse vivement dans cette voie; le Préfet l'y encourage. Claude Bernard lui écrivait :

« Mon cher Huette,

« M. Rayer nous a fait envoyer des statuts généraux de l'Association générale, avec le modèle imprimé des statuts des sociétés locales agrégées à l'Association générale. Il a fait écrire à MM. V... et D..., qui ont accepté de fonder une société pour le département du Loiret, dans l'espérance de votre concours. Il faudrait donc que tu eusses l'obligeance de t'entendre avec vos honorables confrères d'Orléans, pour fonder cette utile institution. M. Rayer et moi, nous vous en serons très-reconnaissants.

« Mille amitiés.

« Claude BERNARD. »

Le Préfet, félicitant le docteur Huette du succès de ses premières démarches, lui écrit le 16 janvier 1865 :

« ..... Dès que vos statuts auront été transmis à M. le Sous-Préfet de Montargis, je m'empresserai d'en prendre connaissance et de favoriser, autant qu'il dépendra de moi, le succès d'une association dont le département du Loiret ne saurait être dépourvu plus longtemps. Comme vous le dites si justement, cette œuvre de concorde réunira bientôt, je l'espère, la famille médicale du Loiret, et il me sera toujours agréable de me reporter au moment où cette association a pris naissance : je veux dire à l'entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous lors de ma récente tournée de révision, et dans lequel vous m'avez montré ce que peut une volonté forte au service d'une intelligence élevée.

« Agréez, avec mes félicitations, Monsieur le docteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« *Le Préfet du Loiret*,

« DUREAU. »

Huette n'y épargna pas ses soins, ni sa peine; il parvint enfin à faire approuver l'association le 12 juillet 1865.

La première séance s'était tenue le 4 juin précédent; le fondateur, élu président à l'unanimité, le fut jusqu'à sa mort. En 1867, les associés étaient déjà au nombre de cinquante.

Dès cette première année, l'association avait des finances en bon ordre.

La grande enquête ouverte en 1865, sur les intérêts professionnels du corps médical, avait trouvé les sociétaires empressés d'apporter leurs opinions, ce qui permit à la société d'exprimer sur ce sujet un avis collectif.

L'exercice illégal de la médecine avait été signalé à l'Évêque d'Orléans, qui avait donné mission à un de ses grands vicaires d'aller dans tous les chefs-lieux de canton pour inviter le clergé à maintenir son zèle dans les limites du mandat pastoral.

L'association avait arrêté les bases d'un tarif pour les honoraires.

Elle avait pensé que ses réunions ne devaient pas avoir pour but unique la défense de ses intérêts professionnels, mais qu'elles devaient servir à l'instruction des associés. Le docteur Huette avait fait venir des instruments, tous les appareils dont la physique avait doté en ce temps l'art médical. Une partie des séances était consacrée à des expérimentations et à la pratique de procédés opératoires nouveaux, et à l'examen des ouvrages d'une utilité pratique reconnue.

L'Association a déjà publié deux livraisons du bulletin de ses séances.

La première de ces livraisons contient le discours prononcé par le docteur Huette, lors de la première séance de l'Association, pour faire l'historique de l'institution.

C'est comme président de l'Association des médecins que le docteur Huette s'occupa de l'organisation des ambulances, quand la guerre vint ensanglanter les environs de Montargis.

C'est en cette qualité qu'il reçut une lettre de remercîments du Préfet, en date du 17 septembre 1870.

Est-il nécessaire de dire que le docteur Huette fut pour les blessés de la guerre de 1870 ce qu'il avait été, vingt-deux ans auparavant, pour les blessés des journées de juin?

Ici se place un épisode de la vie du docteur Huette, trop honorable pour être passé sous silence. — Il a été dit ailleurs comment le baron H. de Triqueti s'était rendu à Versailles auprès du prince héritier de Prusse, pour détourner de la ville et de l'arrondissement de Montargis les effets d'une mesure redoutable de l'autorité militaire des vainqueurs. Le Maire de Montargis, MM. de Vaublanc et Léorier avaient déjà été emmenés en otages, quand l'arrondissement fut frappé d'une contribution de guerre de deux millions et demi. Le désespoir était général; les maires réunis déclarèrent se soumettre aux exécutions militaires, n'ayant pas d'argent pour payer.

Le baron de Triqueti était traité avec une bonté toute particulière par la reine d'Angleterre et par le prince royal de Prusse, son gendre.

Déjà il avait couru à Versailles et avait obtenu la liberté de MM. de Vaublanc et Léorier. Quand ce nouveau coup vint frapper le pays, il n'hésita pas à se remettre en route par une affreuse saison et très-malade, et cette fois encore obtint gain de cause. De courageux citoyens avaient tenu à honneur de l'accompagner dans ce voyage, qui présentait des dangers de plus d'une sorte. C'étaient MM. le docteur Huette, Rollier, adjoint au maire de Montargis, et Révil, maire d'Amilly.

Honneur à eux!

Une vie si bien remplie, tant de travaux importants désignaient le docteur Huette pour la décoration de la Légion-d'Honneur. Il avait été proposé plusieurs fois; il fallut les dramatiques événements de la guerre pour faire

enfin admettre dans la Légion-d'Honneur celui qui en était depuis longtemps jugé si digne.

En 1871, l'illustre sculpteur dont la naissance honore le Gâtinais, le baron de Triqueti, ami du chef du cabinet de M. Thiers, lui écrivait :

« J'ai vu le docteur Huette plus de quinze ans à l'œuvre : c'est la modestie jointe au dévoûment et au savoir.

« Plusieurs fois j'ai été chargé en Angleterre de rapporter les exemplaires de ses publications, qui y sont en haute estime ; ses écrits sur les épidémies et sur la contagion ont été loués partout.

« Tout cet hiver sa conduite et sa direction de nos ambulances ont valu à nombre de nos blessés le salut et la vie. J'ai vu de mes yeux et j'ai admiré sa science, son dévoûment et son abnégation. »

Enfin Huette fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur le 1er avril 1871, sur la proposition du Ministre de la guerre.

Ce fut le baron de Triqueti qui fut chargé de procéder à sa réception.

II

SES OUVRAGES SCIENTIFIQUES

Après avoir retracé la vie du docteur Charles Huette, j'ai à vous mentionner ses ouvrages; en voici la nomenclature :

I. *Précis iconographique de médecine opératoire et d'anatomie chirurgicale*, par MM. les docteurs Claude Bernard, professeur d'anatomie et de physiologie expérimentale, suppléant de M. Magendie au collége de France, lauréat de l'Institut, membre des Sociétés philomatique et de biologie, et Charles Huette (de Montargis), ancien interne des hôpitaux civils de Paris, membre fondateur de la Société de biologie, membre des Sociétés anatomique et de médecine pratique de Paris. Ouvrage contenant 113 planches dessinées d'après nature et gravées au burin sur acier. — Un volume grand in-18 anglais. Paris, Méquignon-Marvis, libraire-éditeur, 3, rue de l'École-de-Médecine, 1854. Volume de XXVI et 488 pages, et 25 planches consacrées à la description des instruments de chirurgie en usage, précédées d'un frontispice représentant le portrait d'André Vésale d'après Hanman.

Cet ouvrage se vend sous trois représentations différentes. Prix : planches en noir, 24 fr.; — planches à la sépia, 36 fr.; — planches en couleur, au pinceau, 48 fr.

C'est Huette qui eut l'idée de cet ouvrage.

Il en fit agréer facilement la pensée à son ami Claude Bernard (j'ai une lettre de ce savant qui le reconnaît); mais

il était moins facile de trouver un éditeur pour un ouvrage considérable proposé par deux jeunes gens. Le savant Denonvilliers intervint, et, encouragé par un tel suffrage, l'éditeur Méquignon-Marvis se chargea de l'entreprise. Il signa le traité suivant :

« Les soussignés : MM. Claude Bernard (de Villefranche), docteur-médecin demeurant à Paris, rue du Bac, 42, et Charles Huette, élève en médecine, demeurant à Paris, rue Suger, 9, d'une part, et M. Augustin-Charles-Adolphe Méquignon-Marvis fils, libraire-éditeur, demeurant à Paris, rue de l'École-de-Médecine, 3, sont convenus de ce qui suit :

« MM. Bernard et Huette vendent, en toute propriété, à M. Méquignon-Marvis un ouvrage de leur composition, texte et dessins, ayant pour titre : *Petit atlas complet de médecine opératoire,* qui formera un volume grand in-18. Cet atlas sera composé de cent dessins exécutés à l'aquarelle d'après nature (il était écrit d'abord ici : « par M. Huette ») et d'un précis de médecine opératoire.

« MM. Bernard et Huette s'engagent à livrer le manuscrit et les dessins en rapport dans l'espace de douze à quinze mois au plus à dater de la signature du présent acte, et par vingt planches, de trois mois en trois mois, de manière à mettre M. Méquignon à même de ne laisser aucune interruption dans la mise en vente des livraisons.

« Cette vente est faite à M. Méquignon moyennant la somme de trois mille francs payables par cinquièmes, à quatre mois de date de la mise en vente de chacune des livraisons dont se composera l'ouvrage, plus trente exemplaires pour chaque auteur, dont six coloriés.

« M. Huette s'engage à donner une direction et sa surveillance à la gravure et au coloris dudit ouvrage.

« Une fois l'ouvrage terminé, les nouvelles planches que M. Méquignon croira nécessaires seront payées à MM. Bernard et Huette à raison de trente francs chaque, à trois mois de la publication desdites planches.

« Fait triple à Paris, le 29 août 1845.

« Approuvé et signé : Claude BERNARD, Charles HUETTE, MÉQUIGNON-MARVIS fils. »

La valeur scientifique de cet ouvrage sera suffisamment constatée par le chiffre de la vente : il s'élevait à 40,000 exemplaires il y a dix ans environ, et il se vend encore.

Cette preuve est encore établie par l'énumération des traductions qui en ont été faites :

En langue anglaise, à Londres, chez Baillière ; à New-York, traduction de MM. Isaacs et Van Buren.

En langue espagnole, par le docteur Vicente, Madrid, chez Guijarro, à Valence.

En langue italienne, à Naples, chez Pellesano.

En langue hollandaise, à Amsterdam, chez Wetting Wander, traduction de Rademaker.

En langue russe, Wolf, à Saint-Pétersbourg.

En langue allemande, à Wurtzbourg, chez Halm.

L'éditeur mourut en 1870 ; il laissait des petits-enfants orphelins et mineurs. On dut vendre tout ce qui composait son fonds commercial. La maison J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris, se fit adjuger la *Médecine opératoire*, et je puis dire, avec toute certitude, que le succès de l'ouvrage, qui a aujourd'hui un quart de siècle, se soutient toujours ; il a toujours sa place dans la bibliothèque du médecin, dans la poche de l'étudiant et dans le porte-manteau du chirurgien militaire.

La composition a été clichée, et nous savons que MM. Baillère, depuis qu'ils en sont propriétaires (18 avril 1873), l'ont réimprimé plusieurs fois sans changements, qu'ils ont fait faire de nombreux tirages des planches, soit pour les éditions françaises, soit pour les traductions.

Les gravures sont de M. Léveillé. Pour reproduire des détails d'une aussi grande finesse, la lithographie eût été impuissante.

Chaque planche, contenant plusieurs figures, est accompagnée d'un texte consacré à la description de la figure anatomique, à l'explication du dessin chirurgical, à l'appréciation succincte et à la description des principaux procédés opératoires. Comme complément indispensable, vingt-cinq planches numérotées à part sont réservées pour la représentation des instruments de chirurgie le plus en usage, et

réduits dans des proportions mathématiques d'après les modèles de M. Charrière.

Toutes les planches de l'ouvrage permettent à l'élève, la veille d'un examen, de revoir en quelques minutes ce qu'il a passé de longues heures à étudier à l'amphithéâtre, et lui sont un guide utile quand il l'exerce sur le cadavre. Privés du sujet sur lequel, dans les grandes villes, nos plus habiles professeurs ne négligent jamais de répéter l'opération délicate qu'ils exécuteront le lendemain, le chirurgien militaire et le médecin de province peuvent embrasser d'un coup d'œil les détails d'une opération que depuis un certain temps ils n'ont point été appelés à pratiquer; ils puisent dans l'*anatomie des régions,* exactement reproduites, des données positives qui les mettent à même de parer aux éventualités de la pratique journalière de l'art.

II. *Recherches sur les propriétés physiologiques et thérapeutiques du bromure de potassium.*

C'était alors un médicament peu connu; ses débuts étaient modestes et ne pronostiquaient pas le rôle important qu'il devait jouer plus tard. Huette publia le résultat d'observations cliniques qui lui avaient paru de nature à jeter quelque lumière sur son emploi. Après avoir étudié le parallèle des effets physiologiques produits sur l'organisme par l'iodure et le bromure de potassium, il consigna dans sa thèse la vérification qu'il avait faite des inductions thérapeutiques basées sur l'analogie chimique de ces deux corps.

Il y a plus de trente ans, le prix de l'iode rendait les diverses préparations de ce médicament inaccessibles aux malades pauvres, et l'administration des hôpitaux elle-même fut sur le point d'en restreindre l'usage. Les praticiens cherchant alors un succédané à l'iodure de potassium, proposèrent le bromure du même métal.

Pour plusieurs bonnes raisons, je ne tenterai pas l'analyse de ce mémoire. Je me borne à mentionner combien il est

intéressant de lire des observations faites à son début sur un médicament aujourd'hui si usité, et que notre auteur signalait dès lors comme un des agents les plus énergiques et les plus précieux de la médication stupéfiante. Ce travail, admis au concours du prix Monthyon, a été encouragé par l'Académie des sciences (mention honorable avec une allocation de 600 fr.).

III. *Recherches expérimentales sur les propriétés physiologiques de l'éther iodhydrique ; inductions thérapeuthiques.*

Ce médicament, découvert par Gay-Lussac vers 1825, en raison de sa forme de liquide volatil et de sa richesse en iode, méritait une attention toute spéciale; cependant il resta vingt-cinq ans sans application en médecine.

C'est dans le but de combler cette lacune, à la fois préjudiciable aux intérêts de l'humanité et aux progrès de la science, que Charles Huette prit l'initiative de recherches, en se livrant sur lui-même à des essais dont le résultat confirma ses prévisions, sur la possibilité d'introduire l'iode par les voies pulmonaires. Un de ses amis, par la crainte de la phthisie, se détermina à se soumettre pendant trois mois à ces inhalations, et ce second essai prouve que Huette ne s'était pas trompé sur le point si essentiel de l'innocuité.

Dans son mémoire, Huette cherche à démontrer que cet éther jouit des mêmes propriétés que les autres préparations d'iode, et qu'il est également un puissant modificateur de l'économie. Il décrit d'abord l'ingénieux procédé d'inhalation qu'il suivait dans ses expériences afin de réaliser les conditions d'innocuité, tout en favorisant l'absorption rapide de ce médicament. Elle est si rapide qu'il a pu constater qu'elle est complète un quart-d'heure après la cessation des inhalations.

Il décrit ensuite les effets considérables qu'on ressent après quelques inspirations, et qui s'étendent promptement au cerveau et à l'ensemble du système musculaire. Il pro-

pose de l'employer dans certains empoisonnements où les iodures métalliques sont prescrits comme antidotes, et aussi dans quelques affections du poumon, et quand l'hérédité ou la constitution acquise font redouter des tuberculisations latentes. Il termine en disant : « L'avenir apprendra si la possibilité, désormais constatée, d'appliquer directement et localement l'iode aux organes respiratoires, apporte enfin des chances de salut aux phthisiques.... Ne suffit-il pas d'une possibilité de ce genre pour éveiller l'attention des praticiens et encourager de nouveaux efforts ? »

L'expérience a donné raison aux prévisions du docteur Huette ; il a le premier introduit l'éther iodhydrique dans la matière médicale, et aujourd'hui les inhalations de ce corps sont préconisées dans tous les cas où la susceptibilité des organes digestifs ne permet pas l'emploi des autres préparations iodurées.

IV. *Études cliniques sur les dimensions respectives des trous d'entrée et de sortie dans les plaies d'armes à feu* (avec planches).

Pendant les journées de juin 1848, interne à la Charité, Huette donna ses soins à plus de 200 blessés et fit des observations très-attentives sur l'influence de la structure anatomique des régions traversées, sur les dimensions respectives des trous d'entrée et de sortie des balles. Il désirait ainsi apporter un élément aux discussions suscitées à ce sujet entre les médecins légistes appelés à indiquer à la justice de quel côté le coup de feu d'un assassin a pu être dirigé. Dans le mémoire mentionné ici, il signale les raisons de doute et de réserve qu'on doit avoir présentes à l'esprit dans les expertises médico-légales dont ces sortes de plaies sont l'objet. Il s'efforce de démontrer que les opinions si affirmatives qui avaient cours à ce sujet laissaient matière à beaucoup d'incertitude, et étaient de nature à induire en erreur le médecin légiste qui se prévaudrait aveuglément

de leur périlleuse autorité. Considérant que la médecine légale est souvent l'arbitre de l'honneur et de la vie des individus ; que les théories émises légèrement, même sur les points de détail les plus insignifiants, peuvent être funestes dans leurs moindres applications en servant de base à des arrêts déplorables, Huette trouvait opportun de publier ses observations, dussent-elles ne servir qu'à constater l'état réel des connaissances et à rendre plus fréquente l'abstention des experts consultés par la justice.

V. *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis*, n° 2. — *Fabrique de caoutchouc à Montargis : histoire chimique et industrielle du caoutchouc*, par le docteur Huette.

La Société d'émulation, fondée à Montargis en 1853 par le Sous-Préfet d'alors, ne pouvait rester indifférente à la création de l'usine considérable qu'un industriel américain, M. Hutchinson, venait d'établir dans l'ancienne usine de Langlée, commune de Chalette ; le docteur Huette lui consacra le deuxième numéro du *Bulletin* de la Société.

Il rappelle la découverte du produit de l'hévé (*ficus elastica*) par La Condamine, dans son voyage sur les bords de l'Orénoque, découverte restée longtemps stérile, bien que l'illustre voyageur eût signalé les usages, dont quelques-uns au moins singuliers, que les Indiens savaient déjà en faire.

Il n'a pas fallu moins d'un siècle aux recherches des savants et aux essais des industriels pour donner au caoutchouc l'importance qu'il a acquise de nos jours. Le mémoire de La Condamine sur ce produit végétal a été lu à l'Académie des sciences en 1771 ; ce n'est que vingt ans après cette lecture qu'on apprit en France que la gomme élastique pouvait servir à effacer le crayon sur le papier ! Les premiers tubes sont fabriqués en 1790 ; c'est à la même date que Macquer et Fourcroy trouvent qu'elle est soluble dans l'éther.

La découverte de la vulcanisation, qui adapte le caoutchouc aux usages les plus variés, est due à l'Américain Goodyear, dont la vie de recherches longtemps ruineuses et de persévérance ressemble beaucoup à celle de notre Bernard Palissy. Dans sa notice, Huette expose clairement toutes les phases des inventions de cet ingénieux et opiniâtre industriel, et tous les procédés qui en sont découlés, puis il fait pressentir le développement promis à l'usine de Langlée.

VI. *Bulletin de la Société d'émulation de Montargis, n° 10. Une visite à Langlée (fabrique de caoutchouc souple); l'usine. Fabrication des souliers, équipements militaires, tentes, lits de camp, bidons, bottes, caparaçons, harnais, etc.; cuirs, papiers. — Un mot sur Goodyear. — Appareils de sauvetage, sacs insubmersibles, toiles à voiles. Avenir du caoutchouc.*

Huette avait consacré le n° 2 du *Bulletin de la Société d'émulation* à l'histoire du caoutchouc et aux commencements de l'usine de Langlée. Il employa le dixième numéro à décrire en détail ce vaste établissement et les diverses phases de sa fabrication qui, poussée par l'incroyable activité de M. Hutchinson, en était arrivée en un an à doubler le chiffre de ses produits : 10,000 paires de chaussures par jour, au lieu de 5,000.

Il énumère ensuite tous les autres objets qui sortent de ces ateliers, où l'on sait plier le caoutchouc à tant de combinaisons ; ils sont mentionnés dans le titre même de cette brochure que nous venons de reproduire. Parmi ces objets figure le papier, un papier qui a l'avantage d'être inaltérable par l'humidité. M. Hutchinson possédait jadis un gros volume imprimé sur ce nouveau papier, et qui contenait toute l'histoire de Goodyear et de ses inventions.

Il a été tiré sur ce même papier quelques très-rares exemplaires de cette seconde brochure de Huette et du journal l'*Indicateur* de Montargis qui l'avait reproduite.

Huette a donné quelques pages de cette notice à l'inventeur Goodyear. Il conserva une extrême réserve au sujet de M. Hutchinson; mais depuis longtemps cet industriel est mort, et on pourrait retracer le tableau saisissant de cette existence bien remarquable. M. Hutchinson, entouré d'une jeune et belle famille, étranger à la population du Loiret par la nationalité, par le langage, par les usages, montrait à un haut degré les qualités essentielles de sa race. Il consacrait exclusivement son temps, son activité, son opiniâtreté, sa rare intelligence au développement de l'usine dont il était le directeur et un des principaux actionnaires. Il avait à diriger plusieurs centaines d'ouvriers en partie Américains, en partie Français, ceux-ci tout à fait novices dans les travaux qu'on leur confiait. Il se trouvait sans cesse enlacé dans un inextricable réseau d'embarras. Il recourait alors à la sous-préfecture, où il laissait la plus favorable impression, s'y montrant toujours ferme, mais toujours loyal.

VII. *De l'arthrite dyssentérique*, par le docteur HUETTE, médecin des épidémies de l'arrondissement de Montargis (*Archives générales de médecine*, août 1869).

L'auteur énonce que, sous le nom d'*arthrite dyssentérique*, il décrira les accidents rhumatismaux qui peuvent se manifester sur les articulations pendant le cours ou peu de temps après la guérison de la dyssenterie épidémique. Il se base sur un grand nombre d'observations cliniques faites avec le soin extrême qu'il apportait à toutes ses études.

VIII. *Au travail et au commerce. — Agrandissement et embellissement de la ville de Montargis*, projet lu dans la séance du Conseil municipal, le 12 mai 1862, par le docteur HUETTE, deuxième adjoint au maire. — In-4° avec 3 planches. — Imprimerie Grimont, à Montargis.

Dans l'avant-propos de ce mémoire, l'auteur constate que « les chemins de fer, en modifiant profondément le

mouvement vital des localités qu'ils traversent, produisent toujours des perturbations dans l'équilibre des intérêts généraux, perturbations qui rendent souvent nécessaires les réformes les plus radicales dans l'économie jusque-là établie des voies ordinaires de communication. » Il démontre que la ville de Montargis, appelée dès 1861 au bénéfice d'un réseau dont les embranchements se croisent à sa porte, entrait dans une phase nouvelle.

Spécialement chargé par le Maire, M. Ferré, des études rélatives à la voirie, M. Huette « avait cherché, dans un projet donnant satisfaction à la plus grande somme d'intérêts possibles, à concilier les droits acquis, mais menacés, du passé avec les exigences de l'avenir. »

Le projet préparé par lui ne présentait aucun des inconvénients des emprunts, des surcharges d'impôts, des surtaxes d'octroi ; il ne grévait ni le présent ni l'avenir. L'auteur comptait donner à la ville « la possession des choses et des moyens qui font circuler l'or et l'argent ; c'était un levier puissant pour entretenir le mouvement si fécond du capital par la création d'un quartier mettant en jeu toutes les industries auxquelles sont attachés les grands intérêts du commerce et des classes laborieuses. »

Ce projet comprenait l'aliénation d'une partie des terrains du Pâtis, de manière à entourer la promenade de maisons régulières ayant des façades variées quant à l'ornementation, uniformes quant à la hauteur des étages et des toits ; et en outre la prolongation de la rue Périer jusqu'au Pâtis au moyen d'un nouveau pont sur le canal ; la construction de la route reliant la gare à la rue Dorée, la construction de la sous-préfecture.

IX. *Recherches hydrométriques. — Les eaux dans l'arrondissement de Montargis.* Étude d'hygiène publique, par le docteur Huette, médecin des épidémies, etc. — Paris, chez Baillière, éditeur, rue Hautefeuille, 1871. — Un vol. in-8°.

Cet ouvrage est dédié à M. Becquerel, Conseiller général du Loiret, membre de l'Institut, professeur du Muséum d'histoire naturelle, etc. C'est un hommage rendu par l'auteur au compatriote qui était une des illustrations du département, au conseiller général qui avait encouragé ses travaux, au défenseur éloquent de nos sources et de nos rivières qui pouvaient être compromises à la suite du défrichement de la forêt de Montargis, menacée par un projet d'aliénation des bois de l'État.

On n'en est plus à démontrer l'utilité de l'étude des eaux considérées au double point de vue de l'alimentation et des usages domestiques et industriels. C'est cette étude que le docteur Huette a faite pendant plusieurs années pour les eaux de Montargis d'abord, puis des chefs-lieux de canton et des communes de l'arrondissement. Nous n'avons pas à décrire ici les procédés suivis par l'opérateur; ils donnent les résultats les plus exacts.

La première partie de ce volume est divisée en trois chapitres dont les titres sont :

1° *But de ce travail. — Méthode d'analyse employée. — Hydrotimétrie. — Signification et valeur du degré hydrotimétrique.*

2° *De l'eau; ses origines. — Eau de pluie, de source, de rivière. — Caractères généraux. — De l'eau potable; qualités qu'elle doit présenter. — Des substances contenues en dissolution dans l'eau, et de leur rôle. — De l'eau destinée aux usages domestiques et industriels.*

3° *Géologie de l'arrondissement de Montargis. — Configuration générale du sol. — Distribution générale des eaux. — Causes d'insalubrité. — Endémies.*

La deuxième partie est consacrée à l'*analyse hydrotimétrique des eaux publiques, sources, rivières et puits.* L'ordre alphabétique, facilitant les recherches du lecteur, a été adopté pour la classification des localités où les eaux publiques ont été analysées.

Les sources et rivières ont été divisées en deux classes : celles qui sont nées du terrain crétacé supérieur, et celles qui proviennent des marnes et sables de la Sologne.

Les recherches sur les eaux publiques, puits et fontaines, ont porté sur 68 communes et sur un nombre important de points dans plusieurs de ces communes.

Je trouve dans le quatrième volume du *Recueil des travaux du comité consultatif d'hygiène publique de France, et des actes officiels de l'administration sanitaire* (1875, p. 91):

« *Conseils d'hygiène et de salubrité des départements.* — *Rapport sur les travaux des conseils d'hygiène publique et de salubrité en 1872.* — *Propositions de récompenses en faveur des membres de ces conseils.*

« Commissaires : MM. Tardieu, Fauvel, Bouley, A. Latour et J. Bergeron, rapporteur.

. . . .

« Parmi les questions d'hygiène générale à l'étude desquelles le comité attache justement le plus d'importance, celle de la composition des eaux potables occupe l'un des premiers rangs . . . .

« C'est donc très-justement qu'à plusieurs reprises déjà le comité a insisté, par l'organe de ses rapporteurs, sur l'utilité des études d'hydrologie, et c'est pour entrer dans ses vues que nous y revenons aujourd'hui, en signalant d'une manière toute particulière à son attention un mémoire de M. le docteur Huette sur la distribution et la composition de toutes les eaux de son arrondissement. »

Dans un long rapport la commission fait connaître les traits principaux du mémoire qui l'occupe : la description du sol, celle des cours d'eau, des vallées qu'ils arrosent et inondent après les grandes pluies ; les maladies endémiques du pays ; la méthode employée par l'auteur pour analyser les eaux ; la constatation des progrès réalisés par l'hygiène dans l'état sanitaire de la population de cette partie du Gâtinais ; l'indication de ce qu'il y aurait à faire pour rendre

Montargis parfaitement sain. Et le rapporteur termine en disant :

« Si nous avons fait au travail de M. Huette de longs emprunts, c'est avant tout pour montrer quels services peuvent rendre à l'hygiène publique des recherches du genre de celles auxquelles s'est livré ce laborieux confrère. Grâce à cette patiente étude, nous connaissons, au point de vue de la nature du sol, de la composition et de la distribution des eaux, les conditions générales d'hygiène de l'arrondissement de Montargis ; nous avons même quelques renseignements sur l'état sanitaire des habitants ; enfin nous savons quels sont les points du territoire qui laissent le plus à désirer, et ce sont là autant de données dont un conseil général pourrait immédiatement tirer de précieuses indications pratiques. »

A la suite de ce rapport sur les travaux des commissions d'hygiène des departements, le comité consultatif d'hygiène demanda une médaille d'or, huit médailles d'argent et cinq rappels, neuf médailles de bronze.

La médaille d'or était pour « M. le docteur Huette, membre du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Montargis, pour son excellente étude d'hydrologie et de géographie médicales. »

Cette médaille d'or de grand module porte en exergue :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

Et dans le champ :

A M. HUETTE, MEMBRE DU CONSEIL D'HYGIÈNE DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS, 1872

X. *Notice biographique sur M. le baron Henry de Triqueti, officier de la Légion-d'Honneur, maire de Conflans, membre du Consistoire et du conseil presbytéral de Paris*, par le docteur HUETTE. — Montargis, imprimerie et lithographie E. Grimont, 1864.

Il y a deux tirages de cette notice, l'un petit in-8°, l'autre in-12 carré.

Henry de Triqueti est, avec Girodet, une des deux grandes gloires artistiques de l'arrondissement de Montargis. La communauté de goûts, les qualités de son cœur et de son esprit en avaient fait tout naturellement un ami du docteur Huette, qui lui survécut et voulut consacrer son souvenir dans des pages éloquentes dont Mme Lee-Childe, fille de l'éminent sculpteur, artiste et écrivain distingué elle-même, écrivait avec raison : « J'ai lu le charmant et touchant article que votre amitié pour mon bien-aimé père vous a si bien inspiré ; je le relis avec une émotion et une gratitude profondes, je vous assure, et ne puis assez vous remercier de tout ce que vous dites si bien, si simplement, avec tant de vérité. »

XI. *Du développement et de la propagation du choléra* (*Archives générales de médecine*, 1855, 2e semestre, Ve série, t. VI, 1855).

Le docteur Huette, médecin des épidémies de l'arrondissement de Montargis, dont le zèle, pendant les deux invasions du fléau, en 1854 et en 1866, fut si utile à ses concitoyens et à l'administration, fit de ses observations l'objet de ce premier mémoire, qu'il commence ainsi :

« Nous abordons ici l'une des questions les plus graves et les plus controversées, question de déontologie médicale et de déontologie administrative, qui touche aux plus grands intérêts de l'humanité. Comment le choléra se propage-t-il? est-il ou non contagieux? les médecins doivent-ils le déclarer tel? l'administration peut-elle, par son silence, abandonner les populations au hasard périlleux d'une confiance aveugle dans la non contagion? Le doute qui enveloppe encore ce point ténébreux commande une réserve discrète, que justifient d'ailleurs des raisons de haute philanthropie ; mais la sécurité publique a des droits qui imposent des de-

voirs. Il faut donc que la vérité soit connue, car ici l'erreur serait, suivant l'expression d'un philosophe célèbre, l'ennemie du genre humain. Dès que la certitude aura remplacé le doute, l'administration, dirigée par les hommes de l'art, pourra prendre, de concert avec eux, et s'il y a lieu, les mesures d'une sage prudence. On a beaucoup écrit et beaucoup disserté sur le mot contagieux, dont la définition est cependant encore à faire. Nous ne suivrons pas ici les académies dans leurs controverses ; notre mission, plus modeste, n'a d'autre but que de renfermer cette importante question dans les limites étroites d'une observation rigoureuse des faits. Recherchons donc la vérité sans opinion préconçue ; nous avons interrogé tous les faits portés à notre connaissance pour découvrir, au milieu de détails scrupuleusement étudiés, comment le choléra s'est développé et propagé dans l'arrondissement de Montargis. »

Ensuite l'auteur donne le détail des faits qui semblent militer en faveur de la doctrine de la propagation du choléra par importation et transmission.

Il aborde ensuite une question qu'il a soulevée le premier dans la presse médicale : c'est celle de la période d'incubation du choléra. Il constate que des individus quittant une localité où l'épidémie n'existait pas, pour aller soigner des parents dans une localité infestée, étaient frappés quelques jours après leur retour dans leur village encore épargné ; ils avaient dû absorber les miasmes cholérigènes, qui se développaient après une période d'incubation plus ou moins longue. Ce point si important a paru à l'auteur du mémoire clairement démontré dans tous les cas dont il a suivi la filiation.

Il étudie ensuite la transmission cholérique ; il la considère dans ses rapports avec les âges, dans ses rapports avec la géologie, à l'aide de la carte géologique de son arrondissement.

XII. *Recherches sur l'importation, la transmission et la*

propagation du choléra en province par les nourrissons de Paris, et sur les moyens propres à empêcher la transmission. (Observations recueillies dans l'arrondissement de Montargis, en 1854, 1865-66, par le docteur HUETTE, médecin des épidémies, etc.) — In-8° avec deux cartes. — Montargis, Grimont, 1867.

M. le docteur Huette aborde, pour la seconde fois, la question la plus grave et la plus controversée de l'histoire du choléra, en traitant de l'importation et de la transmission de ce fléau dans les campagnes par les nourrissons de Paris.

Il se borne à l'observation rigoureuse et à la relation des faits qui, par leur nombre et leur analogie, l'autorisent à formuler la loi suivant laquelle se produit le phénomène de la transmission après une importation première.

Il constate la difficulté de la solution de ces problèmes au milieu des cités populeuses où, en quelques jours, le fléau se développe sur plusieurs points à la fois.

« On ne peut pas alors, dit-il, établir une ligne de démarcation bien nette entre les cas produits par l'influence épidémique généralisée et les cas dus à une transmission plus ou moins directe, résultant des forces secrètes inhérentes à la maladie. Mais pour le médecin de campagne, l'étude des épidémies est plus facile : dès l'apparition des premiers cas, il les suit pas à pas, d'individu à individu, de maison à maison, de village à village ; il les observe à l'état naissant, assiste aux phases de leur développement et surprend, dans leur marche dégagée de complications accidentelles, des relations de cause à effet toujours insaisissables au sein des grandes villes. »

Bien placé pour bien observer, Huette en arrive à dire que le praticien ne peut plus abandonner les populations aux hasards d'une confiance aveugle dans la *non contagion.* Il se croit obligé d'exposer encore des faits nouveaux qui peuvent à la fois dissiper les doutes de la science et révéler

l'efficacité des mesures par lesquelles on conjure les conséquences désastreuses d'une fausse sécurité.

Puis il expose les faits qu'il a observés, et il en arrive à la même conclusion que dans son premier écrit. « On peut déduire, dit-il, de ces faits l'existence d'une période d'incubation pour cette maladie.... période plus ou moins longue.... Cette vérité a été mise en évidence dans tous les cas dont nous avons suivi la filiation, et nous croyons pouvoir établir que la période d'incubation a une durée variable de deux à huit jours... Il y a, sur ce point, matière à de nouvelles recherches et à de nouvelles expériences dont les résultats auront une importance capitale dans la question des quarantaines. »

Et mettant de suite en pratique ce qu'il avait tant de raisons de croire utile, le docteur Huette soumit, dans la ville de Montargis, à une surveillance de huit jours tous les nourrissons venus de Paris, afin de pouvoir appliquer en temps utile les moyens prophylactiques qui lui avaient déjà réussi en 1854.

Ici l'auteur entre dans une dissertation sur les moyens de préservation qu'il a pratiqués et que l'Académie de médecine de New-York a consacrés en les adoptant (séance du 20 juin 1866). L'auteur cite un certain nombre de faits constatant l'efficacité de ses procédés pour éviter la transmission. Il termine en signalant les mesures administratives à prendre dans les départements qui environnent Paris pour éviter l'importation du choléra par les nourrissons confiés aux femmes qui font leur métier de les élever.

La consécration solennelle des travaux de M. Huette sur le choléra se trouve dans le *Compte-rendu des séances de l'Académie des sciences*, tome LXVI (séance du 18 mai 1868), dont j'ai un extrait sous les yeux, imprimé d'une feuille in-4°.

C'est le rapport d'une commission composée de MM. Andral, Cl. Bernard, Cloquet, Nélaton ; Ch. Robin, rapporteur.

On y lit : « L'influence qu'a sur la propagation du choléra le transport d'un lieu dans un autre, soit des cholériques, soit de ceux qui ont vécu près d'eux, et l'importance que la constatation de ce transport offre au point de vue de l'hygiène publique sont deux données corrélatives qui ont cours dans la médecine depuis longtemps.... Pourtant divers médecins étaient encore portés à croire à la non transmission du choléra.

« Mais on peut dire que l'hésitation de la plupart des praticiens a cessé depuis l'époque où, en 1855, M. Charles Huette publia dans les *Archives de médecine* un remarquable mémoire intitulé : *Du développement et de la propagation du choléra*, qu'il a soumis cette année seulement à votre commission. A l'aide d'un grand nombre d'observations des mieux faites, il a étudié cette maladie aux points de vue de son importation d'un lieu à un autre et de sa transmission.

« Il a, dans ce travail, mis en relief, de la manière la plus formelle, l'importance, tant au point de vue administratif que sous le rapport médical, des faits qu'il a observés et logiquement coordonnés.

« Ce sagace investigateur a le premier consacré, dans son travail de 1855, un paragraphe spécial à l'étude de l'incubation du choléra, c'est-à-dire à l'examen du temps qui s'écoule entre l'époque de la contamination et le début des accidents cholériques.

« Dans de nouvelles recherches qu'il vous a adressées au commencement de l'année 1867, il est revenu sur cette importante question, et avec raison, car, avant lui, les médecins étaient encore moins nettement renseignés sur elle que sur les autres, bien que les faits invoqués en faveur d'une incubation qui aurait duré jusqu'à vingt jours aient été déjà mis en doute en 1866, dans le rapport de la commission sanitaire internationale, rédigé par M. le docteur Fauvel. Aussi, aux yeux de votre commission, ce sujet constitue un des côtés les plus neufs des études que nous analysons. M. Huette

pense, d'après ses observations, avoir mis en évidence que la période d'incubation du choléra a une durée variable de deux à huit jours.

« .... Votre commission considère les résultats obtenus par M. Huette, dans ses études sur la transmissibilité du choléra, et particulièrement sur la durée de sa période d'incubation, comme assez importants pour mériter que l'Académie récompense dignement l'observateur sagace qui les a fait connaître. »

Dans les notes qui accompagnent ce rapport, la commission rappelle que les médecins européens, réunis à Constantinople pour combattre le fléau, ont dit : « La question de l'incubation figure au rang des plus importantes, puisque c'est sur sa solution que reposent les mesures sanitaires. » Et plus loin : « Ce n'est que depuis la publication, en 1855, du travail de M. Huette qu'on trouve dans quelques ouvrages de médecine un chapitre spécial consacré à la période d'incubation du choléra, dont jusque-là on n'étudiait guère que les prodrômes. »

En conséquence des faits exposés dans le cours de son rapport, la commission propose à l'Académie :

« D'accorder à Monsieur le docteur Charles Huette une récompense de deux mille cinq cents francs. »

L'Académie adopte les propositions de la commission.

Cette récompense pécuniaire était accompagnée d'une médaille d'or grand module, portant d'un côté la tête de Minerve casquée, avec cet exergue :

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE

Et au revers :

ACADÉMIE DES SCIENCES

RÉCOMPENSE DU PRIX BRÉANT,

HUETTE MATHURIN-CHARLES-LOUIS-FIRMIN, 1867

Le major Robichon, décédé en 1848, a, par testament olographe du 23 août 1844, légué une somme à la ville d'Or-

léans et au département du Loiret, dont le revenu, 817 fr., divisé en deux parts, est distribué par le Conseil général, avec l'avis du Maire d'Orléans, aux personnes qui se sont le plus distinguées par leur bravoure, leur dévoûment, leur science, arts et découvertes dans le département.

En 1867, un Conseiller général, sans doute le savant et vénérable Becquerel, avait proposé à ses collègues le docteur Huette pour le prix Robichon.

En 1868, le Préfet du Loiret fit la même proposition. Il dit dans son rapport au Conseil général (page 209):

« M. le docteur Huette n'est pas seulement un de ces hommes dévoués qui, au milieu du danger, semblent se multiplier lorsque le besoin de secours se manifeste autour d'eux; à ce zèle pour le bien, il unit un profond amour de science la qui a produit de remarquables résultats.

« Le double titre d'homme de bien et de savant distingué rend M. le docteur Huette digne à tous égards de cette faveur. »

La commission d'administration, saisie de la proposition du Préfet, s'empressa d'y acquiescer. M. Becquerel se chargea du rapport, où il énuméra tous les titres de M. Huette, et le Conseil, dans sa séance, attribua à celui-ci la moitié des arrérages du legs Robichon, en considérant « les importants travaux de M. le docteur Huette en médecine et en chirurgie, et particulièrement ses recherches sur le choléra, ainsi que le dévoûment sans bornes dont il a fait preuve pendant toute la durée de l'épidémie. »

III

SES ŒUVRES D'ART

Huette, esprit large et ouvert à tout ce qui est beau et bien, était profondément artiste ; il eût trouvé de ce côté, si le courant de sa vie l'y eût porté, fortune et réputation. Au milieu de ses études scientifiques qu'il poussa si loin, il trouvait le temps d'étudier sous les meilleurs maîtres et de pratiquer les beaux-arts sous toutes les formes de leurs diverses manifestations. Dessinateur, aquarelliste, graveur, pastelliste, peintre à l'huile, peintre sur faïence et sur porcelaine, il a laissé dans tous ces genres des productions nombreuses qui suffiraient à conserver son souvenir.

Les dessins de Huette et ses aquarelles reproduisent en partie les sites qu'il a vus dans ses voyages. Beaucoup aussi sont des marines peintes à l'époque où il fréquentait l'atelier de son ami Lebreton, l'illustrateur fécond de tant de livres et de tant de recueils pittoresques. Il peignait avec prédilection les fleurs qu'il aimait cultiver. J'ai de lui, sur vélin, une guirlande entourée de bouquets que j'aime à croire son chef-d'œuvre en ce genre ; en tout cas, il est certainement impossible de faire mieux. Il a exposé au Salon de 1845, sous le numéro 1865, une aquarelle : la rade de Batavia, soleil couchant.

Peinture à l'huile. — Sculpture.

Ch. Huette peignait souvent à l'huile des tableaux aujourd'hui dispersés chez ses amis ; la facture en est large et

ferme. Je pourrais citer un bouquet de roses après l'orage et des grappes de gros raisins qui sont d'un faire tout magistral. Sa famille conserve une toile de $0^{m}70$ sur $0^{m}60$ représentant une cascade dans une forêt, au clair de lune, effet de nuit très-remarquable.

L'amitié a fait de Huette un peintre de portraits ; elle a fait aussi de lui un sculpteur. Lorsqu'il commençait à se décharger sur son fils des soins de la clientèle, il s'était mis à tailler le bois, à sculpter des ornements et des details de décoration. Il pétrissait et modelait l'argile. Quand la mort vint à lui enlever un de ses meilleurs amis, l'abbé Chauvet, curé-doyen de Montargis, il voulut consacrer un monument à la mémoire de ce prêtre regretté. Ce fut un nouveau travail qu'il sut mener à bien, et le buste du doyen est placé sur son tombeau, taillé en marbre par M. Mathurin Moreau sur le plâtre de Huette.

Pastels.

Mais le pastel surtout l'attirait. La peinture à l'huile a des exigences qui se concilient mal avec celles de la profession médicale. Le pastel est plus accommodant ; il se prend et se quitte à volonté ; il n'y a pas de palette à préparer, pas de couleurs à utiliser de suite, sous peine de les perdre. La boîte aux crayons, toujours prête pour l'artiste, ne demande aucuns soins ; un quart-d'heure entre deux consultations peut être utilisé. A la pratique, il se prête à tous les caprices d'une imagination vive et pressée. Les amis de Huette doivent se rappeler avec quelle rapidité il couvrait son papier de charmantes créations, où il évoquait les souvenirs d'une campagne entrevue, d'un groupe d'arbres à grandes frondaisons et moussus, d'un cours d'eau, d'une mare ombragée de roseaux flexibles qui avaient frappé son cerveau impressionnable et qu'embellissait son imagination, qu'il reprodui-

sait ou qu'il créait avec une fougue, avec une rapidité d'exécution qu'on avait peine à suivre.

Et cependant il avait des jours de peinture méditée et réfléchie, et produisait alors de véritables chefs-d'œuvre.

C'est ainsi que je possède de lui une grande page, amplification fidèle d'une lithographie célèbre de Raffet : *L'ombre de Napoléon passant en revue dans l'Élysée l'ombre de la grande armée.*

La lithographie de Raffet a 0^{m}30 sur 0^{m}19 ; le pastel de Huette a 0^{m}65 sur 0^{m}45.

Cette œuvre remarquable, conservée depuis bientôt trente ans dans un cabinet où ont passé grand nombre d'amateurs éclairés et des artistes les plus célèbres de ce temps, a obtenu tous les suffrages de juges compétents, et j'ai souvent entendu exprimer le regret que son auteur ne se fût pas exclusivement consacré à la peinture.

J'aurais voulu dresser le catalogue des pastels de Huette; mais deux difficultés m'en ont empêché : la première et la plus forte, celle de les retrouver, car il les donnait aussi facilement qu'il les produisait; la seconde, de décrire et de définir tant de paysages. J'en mentionnerai seulement quelques-uns, soit à cause de leurs dimensions, soit à cause de leur date.

Parmi les plus anciens, j'en ai vu deux qu'il avait faits pour un de ses maîtres les plus renommés, le docteur Cullerier. L'un représente une forêt du Nouveau-Monde, couvrant de son ombre un cours d'eau, motif inspiré par la serre, alors nouvelle, du Jardin-des-Plantes. Il porte cette mention : « Au docteur Cullerier, Ch. Huette, 1847. » — 0^{m}60 de hauteur sur 0^{m}48 de largeur.

L'autre est Constantinople vu de la pointe de Scutari. — 0^{m}65 de largeur sur 0^{m}48 de hauteur.

Ces deux pastels sont conservés par la fille du docteur Cullerier, Mme Courot, au château de Vaugouard, près Montargis. C'est là que, par un singulier rapprochement, le cé-

lèbre professeur et écrivain vint mourir au milieu de ses enfants, recevant les soins dévoués de son ancien élève.

Huette a exposé au Salon de 1845, sous le n° 1866 : Constantinople, soleil couchant; sous le n° 1867 : coup de vent au car Percé; sous le n° 1868 : rivière sous les tropiques, soleil levant.

Un des plus beaux pastels de cette série est conservé dans le salon de la famille du docteur : c'est un énorme bouquet de fleurs. Quand il eut esquissé ce chef-d'œuvre, il peignit chaque fleur en allant au point du jour couper dans la serre celle qu'il allait reproduire. Toutes ont été peintes avec ce soin qui donne un prix tout particulier à cette œuvre magistrale, à laquelle font une auréole les meilleurs souvenirs de la famille.

Je citerai encore une vue du champ de bataille de Waterloo avec ses monuments commémoratifs, prise sur nature par l'auteur, large de 0^m61 sur 0^m45 de hauteur.

Je pourrais donner la liste d'un grand nombre de pastels de grandes dimensions, 0^m60 sur 0^m80, dont les sujets sont pour la plupart empruntés à la nature de l'Orient.

Eaux-fortes.

La gravure à l'eau-forte, si promptement faite, si personnelle, devait séduire un artiste aussi ardent, aussi primesautier que Huette. Lorsqu'il était étudiant à Paris, un recueil alors en vogue, le *Journal des Artistes*, ouvrait ses pages à tous ceux qui se sentaient le feu sacré. Huette fut un de ses collaborateurs et lui donna plusieurs planches.

J'ai pu retrouver la trace de la plupart de ses productions en ce genre, dont voici la nomenclature :

1° *Sa carte de visite.* — A droite, un rocher dans un massif de verdure ; au fond, à gauche, la mer, la silhouette d'une

ville avec ses clochers, des navires au port; sur le rocher, Charles Huette; au bas, son adresse: rue de Savoie, 34.

Le format de la gravure est celui d'une grande carte de visite; mais l'exemplaire que j'ai sous les yeux est tiré sur papier de Chine, sur une grande feuille.

N° 2. *Rives du Rio-Rio.* — Grands arbres à gauche; à droite, des bambous; rivière au fond; signé au crayon: Ch. H., 1841. — 0^{m}138 de hauteur sur 0^{m}105 de largeur.

N° 3. *Souvenir maritime.* — Gravure très-fine qui a l'aspect d'une aqua-tinta. Une ville avec tour, dômes et clochers à droite; à gauche, des navires à l'ancre; pas de signature. — 0^{m}042 de hauteur sur 0^{m}072 de largeur. Tirage comme le numéro 1.

N° 4. *Jardin à Bourbon.* — Une chute d'eau sous une voûte de grands arbres et de lianes; sans signature. — 0^{m}11 de hauteur sur 0^{m}09 de largeur, à pans coupés.

N° 5. *La frégate la Pomone.* — Combat naval; gravée très-légèrement, signée: Ch. Huette, au crayon, 1842. — 0^{m}10 de hauteur sur 0^{m}175 de largeur.

N° 6. *Vue près Sumatra.* — Village dans un bois, sur le bord de la mer; une jonque est couchée sur le flanc; pas de signature gravée; au crayon: Ch. H., 1842. L'exemplaire que j'ai sous les yeux a des rehauts de blanc, au pinceau. — 0^{m}180 de hauteur sur 0^{m}223 de largeur.

N° 7. *Jardin antique.* — A gauche, dans un fouillis de verdure, un gros tronc d'arbre troué par le temps; un cours d'eau avec un baigneur couché sur l'herbe; en bas, hors gravure, la signature: Ch. Huette, a. f.; au crayon la date 1843. — 0^{m}165 de hauteur sur 0^{m}225 de largeur.

N° 8. *Iles Marquises.* — Sur le devant, la mer avec un

navire ses voiles déployées, entouré de barques ; à gauche, un îlot couvert de végétation ; au fond, la côte. Signé au crayon : C. H. 1842. — $0^{m}108$ de hauteur sur $0^{m}185$ de largeur.

N° 9. *Bretagne.* — A droite, un calvaire entouré de statues, sous de grands arbres ; à gauche, une arcade ogivale en ruines ; au fond, une église avec un clocher ; sur le devant, deux paysans bretons. Signé en bas : C. Huette, a. f., daté au crayon : 1843. — $0^{m}142$ de hauteur sur $0^{m}205$ de largeur.

N° 10. *Souvenir des bords de la Loire.* — Rive du fleuve couverte de grands arbres. Signé : C. Huette, a. f. ; au crayon : 1843. — $0^{m}128$ de hauteur sur $0^{m}190$ de largeur.

N° 11. *Forêt vierge à l'île Bourbon.* — Un ruisseau fait de nombreux lacets sous l'épaisseur de plantes tropicales. Sans signature ; au crayon : C. H., 1843. — $0^{m}128$ de hauteur sur $0^{m}186$ de largeur.

N° 12. *Tombeau chinois à l'île Timor.* — A gauche, un tombeau sous l'ombrage de grands arbres et de palmiers ; à droite, arbres et la mer. Signé : C. Huette, 1843. — $0^{m}130$ de hauteur sur $0^{m}182$ de largeur.

N° 13. *Barachois de l'île Bourbon.* — La côte escarpée à droite ; à gauche, la pleine mer couverte de navires ; à droite, une batterie d'artillerie. Signé au crayon : Ch. H., 1842. — $0^{m}085$ de hauteur sur $0^{m}173$ de largeur. (*Journal des Artistes.*)

N° 14. *Le combat de taureaux de Brascassat.* — Signé au crayon : Ch. H. 1842. $0^{m}125$ de hauteur sur $0^{m}182$ de largeur. C'est la reproduction du célèbre tableau qui est au Musée de Nantes, donné par M. Urvoy de Saint-Bédan. (N° 63 du catalogue de l'œuvre de ce peintre par M. Marionneau.)

N° 15. *La colonne de Daubanton au Jardin-des-Plantes de Paris.* — Signé : Ch. Huette *ad naturam* a. f., sans date. — 0^{m} 173 de hauteur sur 0^{m} 125 de largeur.

N° 16. *Tombeau de Néron*, à cinq milles de Rome. — Signé : Ch. Huette, a. f., 1842. — 0^{m} 110 de hauteur sur 0^{m} 182 de largeur.

N° 17. *Jardin antique.* — Une pièce d'eau entourée d'arbres ; devant, un ruisseau. Signé : Ch. Huette, a. f. — 0^{m} 108 de hauteur sur 0^{m} 095, pans coupés.

N° 18. *Forêt du Tropique ombrageant une rivière.* — Signé : Ch. Huette, a. f. — 0^{m} 15 de hauteur sur 0^{m} 19 de largeur.

N° 19. *Une forêt des Tropiques traversée par un ruisseau.* — Au milieu, des oiseaux. Signé : Ch. Huette, a. f. — 0^{m} 011 de hauteur sur 0^{m} 085 de largeur, à pans coupés.

N° 20. *Forêts des Tropiques.* — Au milieu, une mare traversée par un tronc d'arbre renversé. Sans signature. — 0^{m} 215 de hauteur sur 0^{m} 30 de largeur.

N° 21. *Portrait de Jérôme Fracastor*, célèbre médecin et poète italien, né en 1483, mort en 1553. — D'après la gravure de l'Armessin. — 0^{m} 70 de hauteur sur 0^{m} 139 de largeur.

N° 22. *Portrait de Boerhave.* — 0^{m} 20 de hauteur sur 0^{m} 15 de largeur.

N° 23. Huette ne se borna pas aux gravures de moyenne dimension dont on vient de lire la nomenclature ; il entreprit la copie, grandeur de l'original, 0^{m} 48 de largeur sur 0^{m} 34 de hauteur, de la lithographie d'Adolphe de Lemud intitulée *Maître Wolframb*, de l'imprimerie lithographique de

Lemercier. Ce fut pour lui un grand travail, à en juger par le nombre des épreuves variées qui en sont restées dans ses portefeuilles.

Les esprits de la nature de Ch. Huette sont faits pour élever et encourager les talents qui germent autour d'eux. J'ai vu la lettre d'un des maîtres actuels de la science, arrivé aux plus hautes situations, qui écrit au fils du docteur :

« Croyez bien que ce n'est ni par oubli ni par indifférence que j'ai tant tardé à vous écrire à l'occasion de la perte prématurée et si douloureuse de votre père, douloureuse autant pour ses amis que pour vous. Ce que je dois de bons et affectueux conseils à ce cœur chaleureux et plein de jugement, je ne saurais vous le dire. Mais depuis nos premières années d'internat, et le plus dur temps de mes premières années d'agrégation et de travail, rien de lui et de nos relations n'est sorti de ma mémoire. »

A Montargis, Huette trouva un artiste auquel il manquait une direction ; il le conseilla et le contint dans les limites que la nature avait tracées à son talent.

Un autre enfant de Montargis dut au patronage du docteur Huette de trouver enfin sa voie et de sortir de l'obscurité où le manque de savoir se diriger aurait enfoui son talent. Levain, qui n'avait su se fixer dans aucune carrière, écoutait la muse à ses heures, incapable d'une œuvre de longue haleine, mais écrivant des morceaux empreints d'un grand charme poétique où se sentait l'influence de ses études littéraires.

Mais c'est avec juste raison qu'on appelle ces sortes d'écrits des poésies fugitives : autant en emporte le vent. Épar-

pillées dans des portefeuilles amis ou quelquefois dans des recueils périodiques, elles disparaissent promptement ; elles restent oubliées, ainsi que leur auteur.

Il fallait à Levain un Mécène qui voulût bien et qui sût le soumettre à une discipline ferme et bienveillante. Charles Huette avait toutes les qualités de l'esprit et du cœur qu'il faut pour remplir un tel office. C'est grâce à lui, à ses conseils, à ses reproches, à ses secours discrètement donnés, dont on peut parler aujourd'hui que le bienfaiteur et l'obligé sont au tombeau, que le poète montargois, destiné à rester inconnu, a pu enfin sortir de son obscurité. Il se décida à revoir ses poésies, à les retoucher en vue du vrai public, et à en faire un volume grâce auquel son nom restera dans les annales de son pays. Ce fut Huette qui assura cette publication, qui parut en 1859 à Orléans, précédée d'une préface du docteur. Hâtons-nous d'ajouter, la chose le mérite, que, jusqu'à sa mort, le poète se montra reconnaissant de ce patronage.

J'ai cherché dans cette notice à retracer la vie du docteur Ch. Huette, médecin de talent, citoyen dévoué à son pays, auteur d'ouvrages scientifiques importants et de découvertes utiles, artiste distingué. Je n'ai pas parlé de l'ami, du chef de famille, pensant que ces choses, qui touchent à l'intimité du cœur, doivent y rester secrètement gardées.

Sa mémoire sera pieusement honorée dans sa famille digne de lui ; son exemple sera une leçon et un stimulant pour son fils, soigneusement préparé par lui pour tenir un jour sa place, et qui saura dignement porter un nom honoré.

Cette mémoire restera précieuse pour ses amis si nombreux. On peut le dire quand on a vu le cortége qui assistait à ses funérailles, quand on a entendu les paroles prononcées sur sa tombe par M. Leroy, un des témoins de sa vie.

Il fallait, nous a-t-il semblé, qu'un souvenir écrit restât pour consigner tant de bonnes choses. C'est ce qui a ins-

piré ces pages à celui qui les signe, qui a été le confident de ses travaux passés et de ceux qu'il projetait pour l'avenir et n'a pu exécuter, qui a reçu de Ch. Huette tant de preuves d'amitié, et qui ne devait pas s'attendre à lui survivre de manière à lui rendre ce dernier devoir.

B^{on} DE GIRARDOT.







